

microgestion descendante de l'économie et expose le processus décisionnel à un examen plus rigoureux de la part de la population, qu'il s'agisse de l'attribution d'un contrat pour du matériel par la société pétrolière nationale, du nouveau rôle des groupes de protection des consommateurs dans les différends relatifs à la surimportation, ou du droit d'un résident à exiger qu'une enquête soit effectuée par un Secrétariat trilatéral relativement aux méthodes d'application des normes environnementales de son propre gouvernement. L'ALENA étaye donc la réforme économique et socio-politique, bien que moins directement en termes d'actualité et de causalité dans ce dernier cas, et lie le Canada plus étroitement au processus de réforme qui se déroule au Mexique. Bien que la volonté politique doive être canalisée pour qu'une richesse accrue puisse être traduite en avantages sociaux équitables, la réforme économique rend effectivement possible un changement social positif.

À plus long terme, la clause d'adhésion à l'ALENA (qui découle d'une proposition du Canada) laisse présager l'extension de l'Accord et des autres ententes de coopération en matière d'environnement et de main-d'oeuvre, à d'autres pays d'Amérique latine et des Antilles, lorsque ceux-ci se sentiront en mesure de respecter les obligations imposées. Le Chili constitue nettement le candidat le plus probable à très court terme. Le processus d'accession renforcera inévitablement la vocation hémisphérique du Canada.

Enfin, au sujet de la bonne administration économique, il faut souligner que le flux des investissements directs et de portefeuille vers les cinq principaux marchés, soit l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique et le Venezuela, a plus que doublé en 1991 pour s'établir à 36 milliards de dollars. Selon la Banque interaméricaine de développement, la reprise économique tant attendue en Amérique latine s'est amorcée en 1991. Associé à la baisse des taux d'intérêt, l'afflux de capitaux a complètement renversé le transfert international des ressources en faveur de l'Amérique latine. En ce qui a trait à l'investissement étranger direct, la Banque des règlements internationaux estime maintenant l'afflux annuel entre 12 et 13 milliards de dollars US, soit le double de ce qui avait été enregistré dans les années quatre-vingts. Le renversement a procuré de meilleures perspectives économiques et commerciales, un élargissement de la base des investisseurs, une croissance des marchés boursiers et une accélération de la privatisation. Avec le temps, une progression réelle du revenu personnel par habitant et une augmentation de l'emploi devraient renforcer le soutien populaire à l'égard de la nouvelle voie empruntée.

- **Bonne administration politique**

Des progrès remarquables ont été faits relativement à la consolidation des institutions démocratiques dans toute la région. La tradition démocratique et le respect des droits humains sont des valeurs qui demeurent bien ancrées dans les